

de Saint-Joseph placée sur une petite éminence dans le jardin, paraitement décoré, pour la célébrer.

Dans une courte allocution, M. le doyen a rappelé le vœu et le dévouement du procureur de l'Enfant-Jésus, obligé de travailler pour le salut de l'âme de la Sainte Famille. Il a dit que c'est en présence de ce saint que les nombreux enfants de ce genre se sont élevés à la sainteté, et que le meilleur moyen d'obtenir ses grâces, était de l'invocuer.

La section chorale, par quelques cantiques de circonstance et la symphonie par un des meilleurs choristes de nos paroisses, relevait cette œuvre par sa technique et la perfection de son exécution, tous les membres de la messe.

Pour continuer une journée commémorative de la messe, une soirée récréative fut offerte à 6 h. 1/2 aux membres du cercle par la section chorale et les amis qui se valaient toujours de zèle quand il s'agit d'amuser et de faire rire.

Tous les romans et chansons comiques ont été bien appréciés : notons en passant le roman *Sting Peltico* et le roman de Racine rendus avec beaucoup d'intérêt.

« Vers neuf heures du soir, une tombola gratuite composée de nombreux et beaux lots venait égarer de nouveau l'assistance ; et les heureux gagnants emportaient joyeusement les objets d'usage et d'agrément qui leur étaient échus.

« A dix heures illumination générale des jardins et de la messe de saint Joseph entourée d'une double arche de lanternes vénitaines disposées avec beaucoup de goût et d'originalité. Un coup d'œil des plus merveilleux.

Pour finir une si belle fête un joli feu d'artifice est tiré sur la fin de la soirée, et les sociétés de Saint-Joseph, heureux et fiers d'une si belle journée, ont voulu se faire admirer par le maintien et la tenue de leurs assistants. En les voyant si gais et si prévenants les uns envers les autres, toujours religieux et sobres de près le bon esprit qui donne à Saint-Joseph un caractère si noble et si saint.

**Etat-Civil de Roubaix**  
Déclarations de naissances du 7 mai. — Horvath Léon, 10 rue Turbot, 1. — Constant Bas, rue du Beau-Défilé, 1. — Sophie Dubel, rue de la Gaieté, 10. — Jeanne Crétier, rue Charles-Quint, 1. — Frazille Calonne, rue de Sébastopol, cour Castelnau, 6. — Jules Gasté, rue de l'Honnêteté, cour Desrois, 4. — Adolphe Vekran, 8 rue d'Alain, cour Coque, 1. — Hubert Leconte, 8 rue de la Paroisse, 40. — Arthur Vasseur, rue des Longs-Haies, 48. — Joseph Dewevier, rue de l'Espérance, cour Lampe, 13. — Maivina Hertel, rue des Flandres, cour Dèprez, 33. — Céline Voisin, place du Trichon, 8. — Léonie Van Elbrumet, rue de l'Église, Grande-Cité, 18. — Jeanne Bouteville, rue d'Archiède, 88. — Félicité Dapsens, rue de France, 4.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de mariages du 7 mai. — Louis Dubacq, 39 ans, ouvrier, et Maria Cuvelier, 20 ans, boulangère. — Hector Desquiers, 25 ans, ouvrier, et Adèle Thibout, 24 ans, domestique. — François Desoer, 29 ans, fleur, et Marie Deschryver, 32 ans, domestique. — Augustin Hasbroucq, 51 ans, commissionnaire public, et Lucrèce Desrois, 45 ans, marchande de légumes. — Napoléon Duquenois, 29 ans, rattaché, et Marie Gombert, 22 ans, boulangère. — César Lemaire, 38 ans, employé au chemin de fer, et Eugénie Bouvy, 37 ans, femme de chambre. — Henri Delmarie, 29 ans, fabricant, et Adèle Corrette, 23 ans, employée de commerce. — Eugène Meunier, 42 ans, sans profession. — Léonard Delgrange, 27 ans, rattaché, et Elise Carotte, 23 ans, fille de ménage. — Louis Desprez, 36 ans, boulanger, et Elise Deronne, 34 ans, cuisinière. — Louis Boudry, 27 ans, contremaître, et Hermance Allard, 26 ans, cabaretière.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 7 mai. — Gérard Dupire, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Desrois, 3. — Savat, présenté sans vie, rue d'Espérance, 27. — Arthur Fagnard, 20 ans, rattaché, au Fontenoy, font France, 81.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de naissances du 8 mai. — Eugène-Frédéric Chevalier, rue de Paris, 1. — Yvonne Picaez, rue St-Pierre, 1. — Adèle Clotilde-Marie Desfontaines, rue Joire, 1. — Pauline-Faustine Allières, rue du Mont-à-Leux, 1. — François-Benoît Bostou, rue des Flandres, 1. — François-Benoît Planquet, boulevard Fagot, 1. — Marie-Eudoxie-Joseph Scampor, rue du Mont-à-Leux, 1. — Sidonie-Clemente Montagne, rue de Gand, 1. — Agathe-Paule Cuvelier, rue de la Malchaise, 1. — Albert-Valéry Viatte, rue de la Malchaise, 1. — Désiré Férey, au Font-à-Neuve, 1.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de mariages du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

**États-Civil de Roubaix**  
Déclarations de décès du 8 mai. — Marie-Anne Dontriville, 86 ans, rue des Mottes, 1. — Angélique-Philippine Honoré, 74 ans, rue de Lille, 1. — Galus, 75 ans, rue Nationale, 1. — Jules Dubrulle, 85 ans, rue Nationale, 1. — Apolline Groillon, 77 ans, au Floren.

### CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **SAINT-DENIS**, qui par suite, auraient pu être de lettre de faire part, ont décidé de ne pas faire de lettre de faire part, mais de donner avis par le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 10 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de **Monsieur PHILIPPE DUQUENNOY**, épouse de Monsieur PHILIPPE DUQUENNOY, décédé à Roubaix, le 7 avril 1876, à l'âge de 61 ans et 4 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 10 mai 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : **Dame JULIA-SARAH CORNILLE**, veuve de Monsieur **CONRANT DUVE-GER**, décédé le 24 décembre 1870, à l'âge de 82 ans, et de **Monsieur HONORÉ-LEON FONTAINE**, épouse de **Dame AIME DEVERGER**, décédé à Roubaix, le 6 mai 1876, à l'âge de 68 ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**ENTREPRISES MORTUAIRES ET OBITS.** — Imprimerie Alfred Roubaix. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette du Tourcoing (journal quotidien) et dans la France Française, de Lille.

La commission du cercle des Carabiniers roubaixiens vient d'ajouter au programme des prix du grand tir international, déjà si attrayant, une cible spéciale réservée aux officiers de l'armée française. Les prix sont ainsi répartis.

**DISTANCE 200 M., SIX POINTS.**  
2 séries de 5 balles gratuites.  
1er prix. — Une médaille en vermeil, offerte par M. le président des Carabiniers roubaixiens.  
2e prix, une médaille en argent offerte par le cercle ;  
3e prix, une médaille en bronze, id.  
4e » id. id. id.  
5e » id. id. id. id.  
6e » un brevet d'honneur, id.  
7e » id. id. id. id.  
8e » id. id. id. id.  
9e » id. id. id. id.  
10e » id. id. id. id.

**Vente des denrées alimentaires.**  
L'entrepreneur de la vente publique des denrées alimentaires de la ville de Roubaix, a l'honneur d'informer les consommateurs que l'établissement créé dans l'intérêt de la classe ouvrière, après la cessation de la Boucherie Centrale, une extension beaucoup plus grande, se trouve en mesure de fournir à prix réduit des viandes de 1re qualité.

**APRÈS DES PRIX :**  
**Beuf**  
Filet, le demi kilo 1.85  
Aloyau, » 1.30  
Morceaux choisis, » 0.80  
Côte oie, » 0.85  
Côte au croquant, » 0.80  
Carré et épaule, » 0.75  
Carré, » 0.70  
Pâté, » 0.85  
Planchés, » 0.60  
**Veau**  
Morceaux choisis, le demi kilo 1.15  
Première côte, » 1.10  
Côte au croquant, » 1.00  
Fricassé, » 0.80  
**Mouton**  
Gigot, le demi kilo 1.15  
Épaule, » 0.90  
Côtelette, la pièce 0.25  
Filet, le demi kilo 1.00  
Fricassé, » 0.80  
**Nota.** — L'établissement est situé dans les dépendances qui se trouvent au fond du bureau des ventes mobilières, Grand-Place.

Un service est organisé pour porter à domicile les provisions sur la demande qui en est faite à l'entrepreneur.

**AVIS.**  
Les personnes dévouées qui s'étaient inscrites à la Boucherie centrale, continueront de servir les intérêts du public et principalement ceux de la classe ouvrière en acceptant leur confiance pour la fourniture de leur consommation, ce qui leur permettrait de soutenir une concurrence loyale qui maintiendrait la viande à un prix raisonnable, but de l'institution de mon établissement.

poétique dont la nouvelle phalange littéraire brigait l'honneur de faire partie.

La jeunesse d'Ovide se prolonge jusqu'à un moment où l'âge mûr survient et diminue brusquement et sans transition ses longs cheveux, vouta sa taille élevée et changea sa physionomie épanouie en un visage fatigué portant le stigmate de toutes les passions satisfaites.

Après brusquement dans sa course son feu, Ovide employait son influence à conduire dans la voie où il s'était perdu et broyé les jeunes gens qui se présentaient autour de lui, avides de ses enseignements, curieux d'apprendre cette science du mal qu'il professait le soir de ses lectures.

Pendant la seconde moitié de la journée et une partie des nuits, on pouvait voir un cercle d'une dizaine de littérateurs de l'avenir, réunis autour d'Ovide buvant ses moindres paroles, aspirant sa philosophie, et, sage ou insensé, l'acceptant sans l'étudier.

Le premier des disciples, celui qu'il nommait son fils, parce que, disait-il, il promettait un grand poète à la France, était le meilleur ami de Crotale, un enfant de vingt ans tout au plus. Nébulos portait ses beaux cheveux blonds longs et bouclés, le pur ovale de son visage le faisait ressembler à ces bêtes romaines que Couffure a peintes dans son *Orgie*.

La foi, l'espoir, l'amour, la famille, la

### CERCLE-BIBLIOTHÈQUE POUR LES SOLDATS, LES VOLONTAIRES ET LES SOUS-OFFICIERS DE LA GARNISON DE LILLE.

Les personnes désireuses de participer à la souscription pour l'achat d'un Cercle-Bibliothèque pour les soldats, les volontaires et les sous-officiers de la garnison de Lille, peuvent faire connaître leur intention, soit verbalement soit par écrit, à l'intendance, place aux Bleuets, 28. — Leurs souscriptions et seront enregistrées, pour être ultérieurement recueillies par les soins du Trésorier du Comité. Recommandations essentielles : indiquer si les sommes offertes consistent en un don une fois fait, ou si elles sont payables en dix annuités par dixièmes ; mentionner avec soin les noms et l'adresse du donateur.

La société des chauffeurs-conducteurs, établie rue du Chemin de fer, (à l'estaminet Lillois), prévient les industriels, manufacturiers et fabricants que, par une décision prise au siège de la société, toute maison ayant fourni matière et se trouvant pour un fait quelconque sans chauffeur ou conducteur, peut s'adresser au siège de la société afin de pourvoir à son remplacement.

Tout industriel voulant jouir de cet avantage devra payer une cotisation mensuelle de cent francs, somme versée dans la caisse des malades de la société.

Une lettre adressée dans l'estaminet recevra les demandes ou réclamations. Un membre spécialement chargé du placement des hommes se mettra à la disposition des demandeurs.

Les arrangements se feront entre patrons et ouvriers.

Le but de la société est de remédier aux inconvénients produits dans les établissements industriels par l'absence du chauffeur ou du conducteur indispensable.

Depuis longtemps déjà des sociétés de ce genre existent à Mulhouse, Rouen, Ste-Marie-aux-Mines, etc. L'importance manufacturière de Roubaix nécessitait une institution semblable.

Nous espérons ne recueillir que des approbations pour cette initiative que nous proposons.

**Cour d'assises du Nord**  
Audience du 8 mai 1876  
Présidence de M. SAUVAGE — Ministère public, M. GREVIN, avocat général.  
1<sup>re</sup> affaire. — **Abus de confiance.**  
Charles-Louis Labbé, ouvrier boulanger, âgé de 18 ans, né à Grogis, demeurant à Lille, est accusé d'abus de confiance commis dans les circonstances suivantes :

Employé chez les époux Dupire, boulangers à Lille, en qualité de domestique, il fut chargé à plusieurs reprises de faire des achats, de porter des pains et de recevoir le paiement de fournitures, il disparut emportant l'argent de ces différentes commissions.

Reconnu coupable avec des circonstances atténuantes, Labbé est condamné à quatre années d'emprisonnement.

**Défenseur, M<sup>e</sup> Détape.**  
2<sup>e</sup> affaire. — **Fausse en écriture de commerce.**  
L'accusé est le nommé Gustave Lefrançois, né à Avesnes, négociant, demeurant à Landrecies.

La mère de l'accusé occupait en 1874 une fabrique de passementerie à Landrecies ; elle fit de mauvaises affaires et le 14 juin 1874 elle fut déclarée en faillite. L'aîné de ses fils étant au service militaire, le second, aujourd'hui accusé, eut l'idée de reprendre pour son compte la suite des affaires de sa mère ; toutefois, comme son jeune âge et que les revers de sa mère n'étaient pas de nature à lui assurer du crédit, il prit l'habitude de me et au bas des actes qu'il faisait dans son commerce la signature **Lefrançois frères**.

Gustave Lefrançois était précédemment élève en pharmacie, par conséquent peu au courant du genre de commerce qu'il entreprenait il avait vingt ans à peine et avait peu de ressources. Les créanciers de sa mère ne consentirent à lui prêter leur concours que moyennant une forte retenue sur les effets qu'il escomptait chez eux. Lefrançois ne tarda pas à recourir à des faux. Il crut des

vérité, ces mots avaient perdu leur sens pour Nébulos.  
Arrivé à Paris avec un nom honorable, suivan de temps à autre les dunes de droit pour faire plaisir à un père dix fois millionnaire, il ne tarda pas à choisir des amis plus fantasistes que les étudiants dont la pauvreté relative réduisait les désirs et contrôla les actes. Il trouva Ovide sur sa route, et Ovide promit de le former et de le lancer.

valeurs fictives sur lesquelles il apposa de fausses acceptations. Ce mode de procéder fut révélé à la justice par M. Alphen, négociant en passementeries à Paris, et M. Hubert, Ouesnot, banquier à Landrecies.  
Défenseur, M<sup>e</sup> G. Boutet.  
L'audience continue.

**Belgique.**  
La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, a eu lieu hier.

**Le crime de Villers Poteries.** — Une confrontation a eu lieu hier entre Théophile Deronne, le nouveau prévenu, et Judith Charlier, la femme de Deronne, qui était très accablé au moment de son arrestation, se montre beaucoup plus calme depuis. Il oppose les démentis les plus énergiques aux accusations que Judith Charlier dirige contre lui.

Celle-ci le charge à outrance. Elle prétend qu'il a commis le crime, mais qu'il l'a commis seul, pour empêcher le vieillard qui avait surpris en flagrant délit d'adultère dans l'estaminet de divulguer leurs relations.

C'est la deuxième version qu'elle donne. D'ailleurs, tout est contradiction dans ses déclarations ; elle a d'abord soutenu que des voleurs avaient pénétré dans la maison, puis qu'elle avait fait le coup du consentement du vieillard, ensuite qu'elle, enfin avec Deronne, et maintenant elle nie et avoir trompé avec celui-ci.

Deronne doit comparaître lundi prochain devant le tribunal de commerce, qui statuera sur son arrestation.

L'agent de police Turquin, à Bruxelles, qui a tenté de se couper la gorge dimanche dernier, après avoir donné des coups de couteau à sa femme, est mort vendredi matin à l'Hôpital Saint-Jean. Quant à sa femme, elle est complètement rétablie.

**ANVERS.** — Hier, on a retiré de l'Escaut, à la hauteur du quai du Rhin, le cadavre du nommé Jean Dussen, âgé de 53 ans, jardinier et fleuriste, demeurant à Berghout. Dussen avait disparu depuis quelques jours. On croit à un accident.

— Samedi, dans la soirée, un aide-maçon, demeurant à Berghout, est tombé d'un échafaudage, en cette commune, et a été tué sur le coup.

**Faits divers**  
— Il est question de construire sur le territoire de Neuilly un jardin qui ne serait autre chose qu'un plan en relief, non-seulement de la France, mais encore de l'Europe occidentale et du Nord de l'Afrique.

Les chaînes de montagnes y figureraient avec leur hauteur relative. Le Mont-Blanc, par exemple, dont l'élevation est de 4,810 mètres, y aurait environ 5 mètres. Une machine à vapeur alimenterait des fleuves et des mers en miniature. Les routes, les canaux et les chemins de fer y seraient tracés avec la plus grande précision.

Pendant le premier trimestre de 1876, les boucheries chevalines de Paris ont livré à l'alimentation publique 2,370 chevaux, ânes et mulets, qui ont fourni 429,300 kilogrammes de viande nette, chiffres supérieurs à ceux du trimestre correspondant de 1875.

Le roi de Grèce vient d'être volé. On lui a enlevé des diamants pour la somme de cent vingt mille francs. Les voleurs ne se sont pas bornés à enlever quelques pierres : ils ont enlevé toute l'étoile en diamants de la décoration que le Sultan avait envoyée au roi Georges.

L'instruction n'a encore amené aucune révélation. Des soupçons pèsent sur un des valets du roi, qui a été arrêté.

Le **Salut public** annonce que samedi a éclaté une grève générale dans les houillères de Rived-Gier.

Les mineurs ont exigé une augmentation de 25 centimes. Le conseil d'administration s'est réuni aussitôt à Lyon, et, après examen approfondi de la question, a résolu d'intervenir l'exploitation et de fermer provisoirement les galeries.

— LE CLERGÉ FRANÇAIS ET LE CLERGÉ ANGLICAN. — Il n'est pas sans intérêt, dit le *Journal des Débats*, de comparer la situation financière du clergé français avec celle de l'Église anglicane, telles qu'elles résultent des statistiques qui viennent d'être officiellement dressées en France et en Angleterre.

Le cardinal-archevêque de Paris touche sur les fonds du Trésor 60,000 fr. ; les cardinaux de Bordeaux, de Rouen, de Cambrai, de Rennes et l'archevêque d'Alger chacun 30,000 fr. ; les douze autres archevêques français, 20,000 fr. chacun, et les 69 évêques de France et d'Algérie chacun 15,000 fr. Une somme de 92,000 fr. est en outre attribuée à l'épiscopat pour frais de visites diocésaines.

En Angleterre, le traitement des prélats protestants varie entre 4 et 5,000 liv. st., c'est-à-dire entre 100 et 125,000 fr. Les évêques d'York et de Londres reçoivent même 10,000 liv. st. (250,000 francs) ; celui de Durham, 200,000 fr. et l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, 75,000 liv. st., soit 375,000 fr.

En France, les vicaires-généraux touchent : celui de Paris, 4,500 fr. ; ceux de nos dix-huit métropoles, 3,500 fr. ; ceux des diocèses d'Alger, de Constantine et d'Oran, 3,600 fr., et ceux des autres diocèses de France, au nombre de 167, 2,500 fr., soit ensemble 503,000 fr. outre le casuel.

Les 15 chanoines de Paris reçoivent chacun 2,400 fr., ainsi que les 14 chanoines d'Algérie ; les 680 autres chanoines ne touchent qu'un traitement de 1,600 fr., soit ensemble 1 million 157,600 fr.

Quant aux curés, le curé archiprêtre de Notre-Dame de Paris reçoit 2,400 fr., les 65 autres archiprêtres de France, 1,800 fr., et les 3,371 curés imamoivables de France les traitements qui varient entre 1,000 fr. et 1,200 fr., ce qui forme une somme totale de 4,432,400 fr. en dehors, naturellement, du casuel.

L'Etat français donne enfin 31,349,000 fr. à 30,992 desservants sur le continent, 633,100 fr. à 334 desservants algériens, et 4,175,550 fr. à 9,279 vicaires.

En Angleterre, le bas clergé compte dans l'Église officielle 13,054 clergymen, dont 6,752 touchent un revenu de 2 à 500 livres sterling, soit 6,000 à 12,000 francs ; 1,882 un revenu moyen de 772 liv. st. (19,300 fr.), et 9,200 liv. st. (230,000 fr.) par an. Le recteur de Wisbach touche même 3,080 liv. st. (77,000 fr.), et celui de Halsall, 3,500 liv. st., ou 87,500 fr. environ.

Quant aux prélats, les plus grosses que nous ayons en France sont celles du chapitre de Saint-Denis, qui sont de 10,000 fr. chacune pour les chanoines de l'Ordre des évêques, et de 4,000 fr. pour les chanoines du second Ordre qui font acte de présence au chœur de la basilique. Les chapelains de Sainte-Geneviève ne touchent que 2,000 fr.

C'est en Angleterre qu'existent les prélats les plus grasses. On ne compte pas, en effet, moins de 13,547 bénéficiaires, représentant une valeur de 4,277,061 liv. sterl., ou environ 107 millions de francs.

Un drame des plus odieux vient de mettre en émoi la population de Mourès (arrondissement d'Arles). Voici les détails qui sont adressés de Tarascon au *Petit Marseillais*, à la date du 6 mai :

Le nommé Pierre Recordier, cultivateur, est veuf depuis plusieurs années avec deux petites filles dont l'aînée, nommée Marie, n'a pas plus de neuf ans, et la plus jeune, Madeleine, sept ans à peine.

Recordier vit avec la femme Pélagie Parot, connue sous le nom de Janfrette, que ses mauvaises mœurs rendent l'objet de la réprobation générale.

Ge couple forma, il y a un mois environ, le projet de se débarrasser de la jeune Marie, enfant rachitique et chétive.

Le moyen choisi fut la séquestration. Marie fut enfermée, à peine vêtue, dans une sorte de cloaque ayant à peine trois ou quatre mètres carrés. Quelques briques de paille humide furent répandues

roulaient sur le plancher étroits par une étroite souffrance.

sur le sol pour servir de couche à l'insfortunée.

Pour tout meuble, on ajouta une grosse pierre.

Côté de cette pierre fut placée une cruche d'eau renouvelée tous les deux jours. De temps en temps, quelques croûtes de pain étaient en outre, jetées à la prisonnière. La pauvre enfant subissait souvent des tortures.

La *Janfrette* assisait sans cesse le corps enroulé de l'enfant, le couvrait de coups. Le père dénaturé allait au supplice en frappant avec ses mains.

La marâtre employait aussi des épaves et mordait horriblement les mains frêles de Marie quand elle cherchait à se dégager.

Cela durait depuis quinze jours environ lorsque la justice a été informée. Jeudi 4 mai 1876, M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction du Tarascon se sont rendus sur les lieux pour faire leur enquête.

La *Janfrette* a été mise en état d'arrestation au milieu de l'indignation des habitants de Mourès. Des vociférations et des huées ont été poussées, et on a même lancé des pierres contre la voiture dans laquelle se trouvaient l'inculpée et les magistrats. Ceux-ci ont été obligés de descendre pour arrêter ces manifestations et calmer l'exaspération de la foule.

Recordier, apprenant que son crime était découvert et sa maîtresse arrêtée, s'était empressé de prendre la fuite, mais on a pu s'emparer de lui.

La police vient d'arrêter à Oullins un vagabond fort redoutable.

D'après ses propres aveux il serait l'auteur de l'assassinat commis à Givroy sur la personne de la femme Favier.

Il a été écroué à la maison d'arrêt.

A l'exposition de Philadelphie, la section des Etats-Unis d'Amérique, la place d'honneur sur occupée par le canot qui servit à Washington à franchir le Delaware, alors pris en partie par les glaces, et à débarquer ses soldats sur l'autre rive, occupée par l'avant-garde de l'armée anglaise. Ce canot, qui peut contenir une vingtaine de personnes, fait depuis longtemps partie du musée de Philadelphie.

Décidément les Américains n'ont pas de préjugés. M. Mahrenholz vient d'établir à Washington une tannerie de peau humaine, et comme il donne un très-bon prix de la matière première, beaucoup de veuves inconsolables et de fils éplorés lui vendent la dépouille terrestre de leurs époux ou pères déshés.

Il a envoyé à l'exposition de Philadelphie une paire de délicieux souliers de bal, confectionnés en peau humaine ; c'est à cet usage qu'elle paraît le mieux convenir en raison de sa souplesse et de son éclat, une fois qu'elle est vernie.

Un autre américain propose sérieusement d'utiliser pour faire du gaz les corps des morts.

— UN SQUELETTE DANS UNE MALLE —  
En fouillant dans une malle laissée par un locataire, partie sans payer, le propriétaire de l'hôtel sis 18, rue Pagevin, a trouvé un squelette d'enfant nouveau-né, dans un état de dessiccation complète et enveloppé d'un mauvais linge de toile.

Prévenu aussitôt, le commissaire de police a fait examiner le petit cadavre par un médecin, lequel a déclaré que la mort devait remonter à deux ans au moins.

La malle appartenait à une couturière du nom d'Emilie X... Cette femme est activement recherchée.